



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DCM\_221004\_004

### SÉANCE DU MARDI 04 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le quatre octobre à 17h30, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire.

Date de la convocation	28 septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	39
Nombre de présents	25
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de votants	31
Suffrages exprimés	31

#### Présents :

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; JAVELLE Blanche Reine ; MUSSARD Harry ; HUET Marie-Josée ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; MUSSARD Laurent ; HUET Henri Claude ; AUDIT Clency ; CADET Maria ; LEICHNIG Stéphanie ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie

#### Absents – Représentés

HOAREAU Emile représenté(e) par LEBON Guy  
DAMOUR Colette représenté(e) par HUET Marie-Josée  
COLLET Vanessa représenté(e) par FRANCOMME Mélanie  
GEORGET Marilyne représenté(e) par D'JAFFAR M'ZE Mohamed  
K/BIDI Emeline représenté(e) par LANDRY Christian  
HOAREAU Sylvain représenté(e) par LEJOYEUX Marie Andrée

#### Absents

MOREL Manuela ; HUET Jocelyn ; BENARD Clairette Fabienne ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie ; LAW-LEE Dominique

#### Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame JAVELLE Blanche Reine, 6ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET : "S'apprêter à travailler " - Approbation du projet et du plan de financement****Le Président de séance expose :****Contexte**

Terre d'ambitions, la Ville de Saint-Joseph a développé une politique attractive et innovante en matière d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, une dynamique partenariale entre la Ville de Saint-Joseph, les partenaires et les acteurs de l'emploi s'est installée durablement dans notre ville (Mise en place de job dating, forum de l'insertion « Happy »...).

Afin de poursuivre ses efforts en matière d'accompagnement et d'insertion, la Ville a proposé une action dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » de l'Agence Nationale de la Cohésion de Territoire (ANCT). L'ANCT encourage la mise en œuvre d'action relevant du développement économique, de l'insertion et de l'ESS.

Cette action a pour but de préparer et de motiver les jeunes en situation précaire à s'insérer dans la vie professionnelle.

**I Nature du projet et conditions de réalisation****A) Nature du projet :**

Le projet présenté s'intitule «S'apprêter à travailler». Il s'agit d'accompagner 30 jeunes âgés de 16 à 35 ans pendant 5 mois de décembre 2022 à mars 2023. Ils travailleront sur leur image et leur savoir-être.

**B) Conditions de réalisation :**

Pour se faire, cette action repose sur des outils d'accompagnement innovants afin de travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi. Ils s'agit d'ateliers de conseils en image, ateliers couture, ateliers CV, ateliers cartes de forces, ateliers lettre de motivation, ateliers photothérapie. Les jeunes participeront également à un escape game, à des événements autour du troc et de la friperie.

Il est aussi question de travailler avec un réseau d'entreprises du territoire communal potentiellement recruteurs. Un des objectifs est d'accompagner les entreprises à recruter autrement en les associant dans les différentes actions et en permettant à des tuteurs-métiers (salariés des entreprises) à participer au projet.

Lors du Forum HAPPY qui aura lieu en mars 2023, des jobs dating seront organisés. Les collaborateurs de terrain (tuteurs-métiers) dirigeront les entretiens de recrutement aux côtés de leurs directeurs et Responsables de Ressources Humaines.

Lors de ce forum, les jeunes pourront attirer l'attention de recruteurs potentiels concernant un emploi, un contrat d'apprentissage, un stage, une formation, une création d'activité ou d'entreprise...

Pour la réalisation de ce projet, une fiche action présente le projet et son budget prévisionnel.

## II Coût et plan de financement

### A) Coût du projet

Le budget prévisionnel pour « S'apprêter à travailler » est présenté comme suit :

#### BUDGET PREVISIONNEL

##### COUTS DIRECTS AFFECTES A L'ACTION

CHARGES	PREVU ANNUEL	PREVU ANNUEL	TOTALX	PRODUITS	PREVU ANNUEL	PREVU ANNUEL	TOTALX
	2022	2023			2022	2023	
<b>60 - Achat</b>	<b>8 950,00</b>	<b>5 750,00</b>	<b>14 700,00</b>	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>4 989,59</b>	<b>6 479,18</b>	<b>11 468,77</b>
Prestataire ESCAPE GAME	4 500,00		4 500,00	Etat : préciser le(s) société(s), direction(s) ou service(s) déconcentré(s) société(s)			
Prestataire Coiffure		1 500,00	1 500,00	974-ETAT Politique Ville	4 500,00	5 500,00	10 000,00
Prestataire Couture		1 500,00	1 500,00				
Prestataire Photothérapie		2 500,00	2 500,00	Conseils Régional(aux)			
Prestation Formation	4 200,00		4 200,00	Conseils Départemental(aux)			
Matières et fournitures	250,00	250,00	500,00	Communautés de communes ou d'agglomérations			
<b>61 - Services extérieurs</b>				Commune - Saint-Joseph			
Locations				Credits contractualisés			
Entretien et réparation				Credits non contractualisés			
Assurance				Organismes sociaux (CAF, ... détailler)			
Documentation				Fonds européens (FSE, FEDER, etc)			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>	<b>600,00</b>	Agence de Service et de Paiement (emplois aidés ex-CNASEA)	489,59	979,18	1 468,77
Publicité, publication	100,00	100,00	200,00	Aides privées (fondations)			
Restauration	200,00	200,00	400,00	Autres établissements publics			
<b>63 - Impôts et taxes</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 945,59</b>	<b>3 856,94</b>	<b>11 802,53</b>
				75G- Cotisations			
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>3 685,18</b>	<b>4 286,12</b>	<b>7 971,30</b>	75B- Dons manuels - Mécinat			
Rémunération de personnel	1 944,00	1 944,00	3 888,00	75O- Autres produits de gestion courante			
Service civique	600,94	1 201,88	1 802,82	Auto-financement Commune	7 945,59	3 856,94	11 802,53
Charges sociales	1 140,24	1 140,24	2 280,48	<b>76 - Produits financiers</b>			
				<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>			
<b>TOTAL I</b>	<b>12 935,18</b>	<b>10 336,12</b>	<b>23 271,30</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>12 935,18</b>	<b>10 336,12</b>	<b>23 271,30</b>

##### COUTS INDIRECTS AFFECTES A L'ACTION

DEPENSES				RECETTES			
Mise à disposition de locaux	2 160,00	2 160,00	4 320,00	Locaux	2 160,00	2 160,00	4 320,00
Mise à disposition de matériel				Matériel			
<b>TOTAL II</b>	<b>2 160,00</b>	<b>2 160,00</b>	<b>4 320,00</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>2 160,00</b>	<b>2 160,00</b>	<b>4 320,00</b>

##### TOTAL DU BUDGET CONSOLIDE

<b>TOTAL DEPENSES (I + II)</b>	<b>15 095,18</b>	<b>12 496,12</b>	<b>27 591,30</b>	<b>TOTAL RECETTES (I + II)</b>	<b>15 095,18</b>	<b>12 496,12</b>	<b>27 591,30</b>
--------------------------------	------------------	------------------	------------------	--------------------------------	------------------	------------------	------------------

B) Plan de financement

Les financements apparaissent comme suit :

« S'apprêter à travailler »		
<b>Montant de l'opération (HT)</b>	<b>27 591,30 €</b>	
Agence nationale de la cohésion de territoire	10 000,00 €	36,24 %
Agence de Service et de paiement	1 468,77 €	5,33 %
Commune de Saint-Joseph	16 122,53 €	58,43 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>27 591,30 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le montant global du projet s'élève à 27 591,30 € et l'Agence Nationale de la Cohésion de Territoire participe financièrement à hauteur de 10 000 €.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet «S'apprêter à travailler» ainsi que le plan de financement présentant une participation pour la Commune de Saint-Joseph à hauteur de 16 122,53 € HT ;
- d'autoriser le Maire à solliciter toutes subventions y afférentes et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la note explicative de synthèse n°4,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour) :**

**Article 1<sup>er</sup> .-** **D'APPROUVER** le projet «S'apprêter à travailler» ainsi que le plan de financement présentant une participation pour la Commune de Saint-Joseph à hauteur de 16 122,53 € HT.

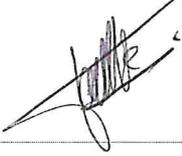
« S'apprêter à travailler »		
<b>Montant de l'opération (HT)</b>	<b>27 591,30 €</b>	
Agence nationale de la cohésion de territoire	10 000,00 €	36,24 %
Agence de Service et de paiement	1 468,77 €	5,32 %
Commune de Saint-Joseph	16 122,53 €	58,43 %

**Article 2.-**

**D'AUTORISER** le Maire à solliciter toutes subventions y afférentes et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire	Le secrétaire de séance
L'élue déléguée COURTOIS Lucette	JAVELLE Blanche Reine
	

Acte rendu exécutoire

par transmission en Préfecture le : 13 octobre 2022

Et publication ou notification le : 13 octobre 2022

Mise en ligne sur le site internet de la Ville le : 13 octobre 2022